

# Le Petit Provençal

JOURNAL QUOTIDIEN D'UNION NATIONALE

Mercredi 6 Novembre 1918

REDACTION ET ADMINISTRATION :  
75, rue de la Darse, 75  
MARSEILLE  
Téléph. : Direction 2-90. - Rédaction 2-72 89-50  
Bureaux à Paris : 10, rue de la Bourse  
43<sup>e</sup> ANNÉE - N° 45.249

LES ANNONCES SONT REÇUES :  
A MARSEILLE : Chez M. G. Allard,  
rue Pavillon, 31 et dans nos bureaux ;  
A PARIS : à l'Agence Havas, place de  
la Bourse, 8.  
ABONNEMENTS :  
R.-D.-Rh. et départ. 3 mois 6 mois 1 an  
mensuels. 8 fr. 15 fr. 28 fr.  
France et Colonies. 9 fr. 17 fr. 32 fr.  
Étranger. 12 fr. 22 fr. 40 fr.  
Les abonnements partent du 1<sup>er</sup>  
et du 16 de chaque mois

## En attendant l'abdication

Le kaiser continue d'hésiter devant la nette détermination que l'on attend de lui et que l'on exigera s'il fait trop longtemps attendre. Si féru d'orgueil soit-il, il ne peut pourtant pas s'illusionner au point de croire qu'il s'imposera encore à « son » peuple. Son règne est fini : fini dans sa propre honneur et dans la ruine de toutes ses abjectes espérances. En se refusant à signer son abdication, il ne fait que prolonger de quelques tristes jours une carrière qui fut des plus criminelles et qui apparaît à présent comme des plus misérables. Il ne recule que pour mieux sauter. Et il a beau se démentir comme un beau, ou plutôt comme un vilain diable, il sautera.

En attendant, on peut dire qu'il ne compte plus guère. Ses prérogatives impériales s'en vont une à une, son pouvoir est enanoé un peu plus fortement chaque jour et c'est au signe des temps que le maître absolu de naguère en soit réduit à se présenter comme un humble serviteur du peuple. A ce point de vue, le rescrit qu'il vient de publier à l'occasion de l'entrée en vigueur des changements dans la Constitution allemande est une manifestation tout à fait édifiante. « Préparé par une série d'actes gouvernementaux, déclare solennellement Guillaume II, un nouvel ordre de choses entre maintenant en vigueur, qui transfère les droits fondamentaux du kaiser au peuple ». En écrivant ces mots sous la rude contrainte des événements, le bandit couronné a signé sa première abdication. La seconde ne saurait tarder.

Guillaume II est déjà le kaiser déchu et il sera demain le kaiser détrôné. Nous comptons même qu'il sera un jour un accusé appelé à rendre des comptes et un tribunal international condamnera pour tant de monstrueux forfaits perpétrés non pas seulement durant ces quatre ans de guerre, mais aussi durant toute l'année de son règne. Chaque chose vient en son temps. En fait, l'expulsion a commencé pour l'impérial cabotin qui, après avoir si longtemps et si bruyamment crié sur la scène du monde, se trouve le plus être aujourd'hui qu'une personnalité encombrante pour ses propres sujets. Avoir rêvé de commander à toutes les nations de l'univers pour en arriver à ne plus même être toléré chez soi, quelle chute !

Vous trouvez l'univers trop petit, et vous n'êtes qu'une ombre maintenant...  
pourrait-on lui dire. Et c'est en effet ce que, d'une manière ou de l'autre, on dit de toutes parts au bandit couronné, lequel s'obstine à ne pas comprendre. Il faudra bien cependant qu'il comprenne en fin de compte. Celui qui était hier le monarque absolu, le tout-puissant empereur, enfin le haut seigneur de la guerre, se résigne difficilement à devenir un simple particulier. Le kriegsherr ne saurait consentir de bon gré à ne plus être que Herr Wilhelm von Hohenzollern. Mais on l'y contraindra.

CAMILLE FERDY.

## Propos de Guerre

Pour rendre l'Allemagne tout à fait inoffensive, un de nos confrères propose d'y supprimer toutes les écoles militaires.  
En supprimant les écoles militaires, on supprime l'armée ; en supprimant l'armée, on rend la Prusse sans danger, et chacun sait que, sans la Prusse, l'Allemagne ne serait qu'une immense bergerie.  
Il est possible, en effet, que l'impossibilité d'entretenir des chefs soit un obstacle à l'organisation d'une armée, mais je crains bien que cela ne suffise pas pour enlever aux Prussiens le goût d'embêter leurs voisins.  
La suppression d'une chose n'en ôte pas le goût, au contraire. Je me suis laissé dire qu'on n'a jamais mangé autant de gâteau que depuis qu'on ne peut plus en fabriquer.  
Il faut donc faire des réserves quant à la suppression du militarisme prussien par la suppression des fabricants d'officiers.  
Mais alors comment obtenir la paix universelle vers laquelle nous aspirons tous ? Je crois qu'en plus de la limitation des armements, il faudrait en venir carrément à la limitation de la population.  
De 1871 à 1906, la population de la France

a augmenté de trois millions, alors que celle de l'Allemagne augmentait de vingt. Si cela est continué dans la même proportion, en 1950 l'Allemagne eût compté quatre-vingt quinze millions d'habitants et la France quarante et un.  
Or, il est certain que de même qu'on ne pense à faire agrandir ses vêtements que si l'on grossit, un pays ne songe à étendre que lorsqu'il voit son chiffre de population s'accroître au point qu'il est menacé de mourir étouffé dans ses frontières.  
On va dire que je pêche le malhousianisme. Dieu m'en garde. Mais n'a-t-on pas dit et répété que si l'Allemagne a fait la guerre

c'est surtout pour pouvoir s'étirer à son aise ? D'ailleurs, limitation de la population n'est pas forcément dépopulation. On peut cesser de s'enrichir sans pour cela s'appauvrir. Le rêve serait que les peuples en arrivassent à maintenir un contingent raisonnable de population.  
Le malheur est que les femmes étant intéressées dans l'affaire, il suffirait qu'on les pût de mettre moins de cœur à l'ouvrage pour qu'elles n'eussent plus qu'un désir : avoir tout un régime de gosses.  
La sociologie est une science bien compliquée.

ANDRÉ NEGIS

## L'ennemi effectue un nouveau repli Les Américains ont passé la Meuse

### Les Anglais prennent le Quesnoy et libèrent de nombreux villages

Paris, 5 Novembre.  
Le Comité supérieur de la Guerre de Versailles, a terminé hier ses travaux dans un accord entre tous les membres qui y ont participé.

## LA SITUATION

De notre correspondant particulier

Paris, 5 Novembre.  
Après la Bulgarie, après la Turquie, à son tour l'Autriche-Hongrie hors de cause, amenée au point de vue militaire. Seule, l'Allemagne demeure encore debout au milieu du désastre de ses complices et des ruines qu'elle a amoncées sur l'ancien monde.

Bravant la tempête populaire qui gronde à l'intérieur de l'Empire et la réprobation de la conscience universelle qui s'affirme de plus en plus, le kaiser fait tête comme un sanglier acculé. Ses armées luttent désespérément pour sauver ce qui reste de l'Empire de proie et surtout pour obtenir des conditions d'armistice plus favorables, peut-être même dans l'espoir insensé d'une paix honorable pour l'Allemagne. Mais la volonté de nos soldats et des armées alliées qui se battent à nos côtés triomphe partout de la résistance de l'ennemi.

Hier, les Britanniques ont remporté une victoire qui paraît devoir se développer d'une manière heureuse. A notre extrême droite, les Américains qui, depuis des semaines, font des efforts pour réduire un ennemi particulièrement tenace sur leur front, ont enregistré une avance considérable.

Enfin, nos 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> armées viennent, à leur tour, d'obliger la Bèche à un nouveau repli qui peut être une débâcle, à en juger par la manière dont nos poilus les talonnent.

Si l'Allemagne a cru nous leurver ou nous abuser par des ouvertures d'armistice, tandis que ses armées se battent avec une énergie féroce, elle se rendra compte bientôt qu'elle a commis une lourde erreur.

MARIE RICHARD

## L'Italie continuera la Guerre

Paris, 5 Novembre.  
M. Chessa, ministre italien de l'Aviation, qui vient de participer aux conférences de Versailles, a fait les déclarations suivantes :  
L'armistice qui vient d'être signé n'est qu'une trêve vers la victoire commune. Le peuple italien tout entier, l'armée, les usines de guerre, vont continuer plus inlassablement que jamais leur effort pour atteindre le

triomphe final en suivant les instructions qui seront données par le maréchal Foch.

Justifié ce que l'ennemi, tous les ennemis se soient déclarés vaincus, nous devons continuer ininterrompue l'œuvre de réparation et d'édification au parfait accord avec nos nouveaux alliés, afin de donner l'effort maximum là où la situation le commande pour obtenir la victoire.

## L'Offensive des Alliés

Communiqué officiel anglais

5 Novembre (après-midi).  
Ce matin, la 1<sup>re</sup> armée a repris son attaque.

Après un silence de plusieurs jours, nos troupes ont forcé le passage de la Meuse à Brièlette et à Cléry-le-Petit.

Entre ces deux localités, elles pénétrèrent maintenant dans la région, très boisée et difficile, sur les hauteurs à l'est de la rivière.

Sur tout le front, l'ennemi s'oppose à notre avance. Après de gros efforts, et par le feu de ses mitrailleuses. Malgré cette résistance, nous faisons d'excellents progrès. La rive ouest de la Meuse, dans la direction Nord jusqu'en face de Pouilly, est tombée entre nos mains.

En Woivre, au cours de plusieurs raids heureux, des détachements de la 2<sup>e</sup> armée ont pénétré dans les tranchées ennemies, détruisant du matériel, des abris et ramenant des prisonniers.

Communiqué officiel américain  
5 Novembre (après-midi).

La ville fortifiée du Quesnoy, complètement encerclée par nos troupes, est tombée entre nos mains hier, ainsi que toute sa garnison, composée de plus de mille hommes.

Dans les secteurs au nord et au sud du Quesnoy, les 3<sup>e</sup> et 62<sup>e</sup> divisions ont soutenu hier de vifs combats, faisant chacune un grand nombre de prisonniers.

Après un moment où nous avons lutté de l'attaque, la résistance opiniâtre de l'ennemi aux environs de Louvignies et d'Orsinval, ces divisions ont rapidement progressé, en liaison avec les troupes néo-zélandaises, à l'est du Quesnoy, réalisant une avance de 3 à 4 milles.

Elles ont capturé les villages de Jolimetz, Le Rond, Queuse, Frasnay, et le Petit-Marais.

Hier au soir nos troupes ont fait de nombreux progrès dans la forêt de Mormal et se sont emparées, à l'est de Valenciennes, du village d'Éth.

## 1.556<sup>e</sup> JOUR DE GUERRE

Le gouvernement fait, à 14 heures, le communiqué officiel suivant :  
Les succès répétés de nos troupes ont contraint l'ennemi à effectuer, en plusieurs points du front, un nouveau repli.  
Poursuivant sans relâche les arrières-gardes chargées de protéger sa retraite et de retarder notre avance, nos troupes, avec une inlassable ardeur, ont étroitement maintenu le contact.  
Dans la région au nord-est de Guise, nous avons occupé Bergues-sur-Sambre où deux cents civils ont été délivrés.  
Sur tout le front de la première armée, nous avons repris, ce matin, nos attaques et notre progression.

## Communiqué officiel

Paris, 5 Novembre.  
Entre le Péron et la Serre, nous avons pris Boies-Pargny.  
Dans la région au nord de Sissonne, nous avons atteint une ligne passant par la sucrerie de Froimont, l'ouest d'Autremencourt, Cuirieux, Gondelancourt et Machecourt.  
Nos avant-gardes progressent, appuyées par l'artillerie.  
Entre Sissonne et Château-Porcien nous avons pénétré dans toutes les parties de la position Hunding où l'ennemi tenait encore, forçant ses détachements à se replier.  
Notre avance est générale entre l'est de Saint-Quentin-le-Petit et les lisières de Harpy.

## LA SEANCE D'HIER A LA CHAMBRE

### Les Conditions de l'Armistice avec l'Autriche

#### Le Conseil interallié de Versailles a arrêté les conditions à imposer à l'Allemagne

Paris, 5 Novembre.  
Le bruit s'étant vite répandu, hier, dans Paris, que la séance de la Chambre aujourd'hui revêtirait le caractère d'une grande solennité patriotique, au cours de laquelle le gouvernement ferait connaître les conditions d'armistice imposées à l'Autriche-Hongrie, un grand nombre de personnes sont accourues dès 2 heures et après-midi au Palais-Bourbon, dans l'espoir d'obtenir d'un député, une carte d'entrée.

L'animation est très grande aux alentours de la Chambre et dans le Palais lui-même.

LA SEANCE  
A 2 heures et demie, M. Deschanel monte au fauteuil présidentiel. Les députés arrivent nombreux en séance. La séance est ouverte à 2 h. 50.

M. Deschanel prononce l'éloge funèbre de M. Foch, de Nancy, député de Paris. (Applaudissements unanimes.)

L'ORDRE DU JOUR  
La Chambre aborde son ordre du jour. La communication du gouvernement n'aura donc lieu qu'au cours de la séance.

De nombreux députés gagnent les couloirs. La Chambre décide de donner à sa Commission des Travaux publics les pouvoirs d'enquête sur les grèves des transports.

La Chambre adopte le projet de loi adopté par la Chambre, modifié par le Sénat, tendant à assurer plus complètement la répression des crimes et délits contre la sûreté extérieure de l'Etat.

L'ordre du jour appelle la discussion de la proposition de loi tendant à modifier les lois des 21 mars 1905 et 7 août 1913, en ce qui concerne les Commissions de réforme.

Le rapporteur, M. Deschanel, expose l'objet de la proposition qui a pour but de donner aux médecins un rôle purement médical.

M. Abram, sous-secrétaire d'Etat à la Guerre, déclare accepter la proposition. Il ne fait qu'une légère réserve.

Arrivée de M. Clemenceau  
A 3 h. 50, M. Clemenceau entre en séance. Les députés rentrent en foule.

MM. Pichon, Klotz, Collard, Loucheur, J. Duménil, Cels, Mourié, Laffère s'asseyent également au banc du gouvernement. Les gradés de la Chambre se rassemblent rapidement.

MM. Aristide Briand et Barthou serrent la main à M. Clemenceau et gagnent leur place.

Le discours de la proposition est interrompu.

Discours de M. Deschanel  
M. Deschanel prononce, au milieu d'un grand silence, une courte allocution.

Après la Bulgarie, la Turquie, après la Turquie, l'Autriche, dit-il, les armées américaines délivrent l'Argonne : les alliés anglais libèrent les Flandres ; les Italiens sont à Rome et à Trieste.

Toute la Chambre, debout, applaudit longuement et se tourne vers l'ambassadeur d'Autriche-Hongrie, qui s'incline longuement.

M. Deschanel continue : Les Serbes sont à Belgrade.

Le ministre recommande une manifestation enthousiaste pour les Serbes, dont le représentant, présent à la séance, est longuement acclamé.

Le président salue avec une émotion indicible de « vénérables strophes entremêlées en l'honneur de ses lâches agresseurs, qui s'échouèrent sous les coups de nos armes, en l'honneur de l'Italie, mère du droit, qui secoua la perle étreinte de l'Allemagne et qui connaît aujourd'hui, avec la France victorieuse, la revanche de sa neutralité. (Applaudissements unanimes et prolongés.)

Le président salue avec la même émotion les nations croate, yougo-slave, roumaine qui sont amoncelées sur les bords de la Danube.

Son discours est longuement acclamé.

M. Pichon à la tribune  
M. Deschanel donne la parole à M. Pichon, ministre des Affaires étrangères.

Celui-ci salue aux paroles de M. Deschanel. Avec une voix émue il adresse les félicitations de la France aux Serbes, dont il rappelle le long martyrologe, à l'Italie, aux nations émanées.

M. Pichon met en relief le fait que la première victime de la guerre, la Serbie, est la première à avoir reconquis ses terres irrédentes. La France a été hier et restera demain son alliée fidèle. (Vifs applaudissements.)

La France qui a souffert de tant de blessures a été hier et restera demain la nationale avec toutes les garanties qui doivent la sauvegarder dans l'avenir, à toujours servi la cause du droit et de la liberté.

Le ministre redonne les efforts de la France dans le passé pour reconstituer le royaume de Pologne et assurer l'émancipation des nationalités opprimées.

Après nous allons célébrer la grande victoire et recueillir le prix de nos sacrifices, il n'était pas inutile de rappeler ce que nous avons fait pour les peuples qui, après des siècles de misères, voient s'ouvrir l'aurore de la liberté. (Longs applaudissements.)

M. Pichon est vivement félicité par ses collègues et de nombreux députés.

manifestation, sauf quelques socialistes, toute la Chambre debout l'acclame longuement.

Discours de M. Clemenceau  
M. Clemenceau, tremblant d'émotion devant un pareil geste, dit d'une voix brisée :

Ce que j'ai fait, c'est la France qui l'a fait, c'est par vous. (Quelques interruptions à l'extrême-gauche.)

Les députés protestent contre le bruit. M. Deschanel invite les interrupteurs à se retirer.

M. Clemenceau. — Je me suis servi de mon mieux des instruments d'action qui m'ont été remis par la France. (Applaudissements.)

Les conditions d'armistice contiennent autres :

La cessation immédiate des hostilités sur terre, sur mer et dans l'air ;

La démobilisation totale en Autriche-Hongrie ;

Le retrait immédiat de toutes les unités qui opèrent sur le front depuis la mer du Nord à la Suisse sur le territoire de l'Autriche-Hongrie. Ne resteront sous les armes que 20 divisions, au plus, pour maintenir l'ordre dans le pays et dont les effectifs seront ramenés à ceux du temps de paix ;

La moitié du matériel de l'artillerie divisionnaire et de corps d'armée, ainsi que tout l'équipement correspondant livré en des points fixes, en commençant par ce qui se trouve dans les régions à évacuer par l'Autriche-Hongrie ;

Évacuation de toutes les régions occupées par la force de la part de l'Autriche-Hongrie, depuis le commencement de la guerre ;

Retrait des forces austro-hongroises dans un délai imparti, derrière une ligne nettement déterminée.

Les Alliés auront le droit absolu de faire circuler leurs troupes sur toutes les routes, sur toutes les voies ferrées et sur toutes les voies fluviales de l'Autriche-Hongrie et pourront utiliser tous les moyens de transports du pays qui pourront leur être nécessaires. (Applaudissements prolongés.)

Aucune destruction nouvelle ;

Les forces alliées pourront occuper, en Autriche-Hongrie, tous les points stratégiques qui pourront paraître nécessaires, soit pour les opérations militaires, soit pour maintenir l'ordre.

Des réquisitions pourront être faites par les armées alliées contre paiement. Retrait sans exception de toutes les troupes allemandes en l'espace de quinze jours, et internement de toutes les troupes allemandes qui n'auront pas quitté l'Autriche-Hongrie après cette date.

Retrait immédiat dans leur pays, sans réciprocité, de tous les prisonniers de guerre et sujets internés alliés. (Applaudissements prolongés.)

Clause spéciale pour les blessés.

Les clauses navales

La deuxième partie des conditions de l'armistice a trait aux clauses navales. En voici le texte :

1<sup>o</sup> Cessation immédiate de toute hostilité sur mer et indications précises de l'emplacement et des mouvements de tous les bâtiments austro-hongrois. Avis sera donné aux neutres de la liberté concédée à la navigation des puissances alliées et associées dans toutes les eaux territoriales, sans soulever des questions de neutralité.

2<sup>o</sup> Livraison aux Alliés et aux Etats-Unis d'Amérique de 15 sous-marins austro-hongrois achetés de 1910 à 1918 et de tous les sous-marins allemands se trouvant ou pouvant pénétrer dans les eaux territoriales austro-hongroises ;

Désarmement complet et démobilisation de tous les autres sous-marins austro-hongrois qui devront rester sous la surveillance des Alliés et des Etats-Unis d'Amérique ;

3<sup>o</sup> Livraison aux Alliés et aux Etats-Unis d'Amérique avec leur armement et leur équipement complet de trois cuirassés, trois croiseurs légers, neuf destroyers, douze torpilleurs

de type le plus récent, un mouilleur de mines, dix monitors du Danube à désigner par les Alliés et les Etats-Unis d'Amérique ;

Tous les autres bâtiments de guerre de surface (y compris ceux de rivières) devront être concentrés dans les bases navales austro-hongroises qui seront désignées par les Alliés et les Etats-Unis d'Amérique et devront être démobilisés et complètement désarmés et placés sous la surveillance des Alliés et des Etats-Unis d'Amérique ;

4<sup>o</sup> Liberté de navigation de tous les bâtiments de marine de guerre et de commerce des puissances alliées et associées dans l'Adriatique y compris les eaux territoriales sur le Danube et ses affluents en territoire austro-hongrois ;

5<sup>o</sup> Maintien des blocus des puissances alliées et associées dans les conditions actuelles. Les navires austro-hongrois ne pourront être saisis et capturés, sauf les exceptions qui seront admises par une Commission qui sera désignée par les Alliés et les Etats-Unis d'Amérique ;

6<sup>o</sup> Groupement et immobilisation dans les bases austro-hongroises, désignées par les Alliés et les Etats-Unis d'Amérique de toutes les forces militaires et navales ;

7<sup>o</sup> Evacuation de toute la côte italienne et de tous les ports occupés par l'Autriche-Hongrie en dehors du territoire national et abandon de tout le matériel flottant, matériel naval, équipement et matériel pour voies navigables de tout ordre ;

8<sup>o</sup> Occupation par les Alliés et les Etats-Unis d'Amérique des côtes nouvelles en mer restant de mer et des îles constituant la défense de Pola, ainsi que des chantiers et de l'arsenal ;

9<sup>o</sup> Restitution de tous les navires de commerce des puissances alliées et associées détenus par l'Autriche-Hongrie ;

10<sup>o</sup> Interdiction de toutes destructions de navires ou de matériel flottant, matériel naval, équipement et matériel pour voies navigables ou restitution ;

Le Conseil interallié de Versailles

Le président du Conseil donne connaissance des résultats du Conseil interallié de Versailles.

M. Clemenceau. — Les appuis indispensables à l'empereur d'Allemagne pour continuer la guerre lui font défaut.

Les conditions de l'Armistice à imposer à l'Allemagne

Le Conseil supérieur de Versailles a arrêté les termes d'un armistice pour l'Allemagne.

Les termes de cet armistice ont été expédiés au président Wilson qui, s'il les approuve, les fera connaître au gouvernement impérial et démocratique (Rires). Il suffira alors à l'Allemagne de s'adresser au maréchal Foch. (Applaudissements.)

L'esprit dans lequel a été rédigé ce dernier document est identique à celui qui a inspiré les trois autres. (Longs applaudissements). Les termes nous en ont été recommandés par le président Wilson lui-même ;

Sécurité de nos troupes ;

Maintien de notre supériorité militaire, au cas où les hostilités viendraient à être reprises ;

Enfin, désarmement de l'ennemi autant qu'il sera nécessaire, pour empêcher, en cas de mauvaise volonté de sa part, un manquement de parole et la reprise des hostilités. (Applaudissements.)

Hommage à Gambetta

Il m'est impossible, à moi, qui suis entré dans la politique en 1871, après être resté le dernier signataire de la protestation de Bordeaux contre le démembrement de l'Alsace-Lorraine (toute la Chambre se lève et acclame le chef du gouvernement), si m'est impossible, à cette heure, où la paix qui n'est peut-être pas aussi proche que certains d'entre nous le croient, mais qui est désormais certaine, il m'est impossible de descendre de cette tribune sans avoir rendu hommage à celui qui ont été les initiateurs et les metteurs en œuvre de l'immense tâche nationale qui s'achève en ce moment. Je veux parler de Gambetta (longs applaudissements), de celui qui a été le défenseur du territoire avec qui, à Bordeaux, j'ai vu la continuation de la guerre, qui n'a pas cessé pendant 50 ans.

Le premier acte du gouvernement a été de se retourner vers ces grands protestataires, Sheurer-Kestner, le maire de Strasbourg, et

lordirent en serpents fuyant. Une fumée écorce commença de sortir à travers les larmes des personnes noircies.

Jeanne les yeux obscurs, les paupières clignotantes, se rapprocha pourtant de la fenêtre. De toute la force de ses poumons elle cria :

— Au feu !... Au secours, au feu !... Au feu !...

Ces cris d'alarmes jaillirent aussi longtemps qu'elle put émettre un son.

Mais la fumée l'aveugla, l'obscurcit atrocement sa gorge, une chaleur intolérable envahissait la pièce.

Les flammes, toujours plus hautes, gagnaient les persiennes, léchaient les boiseries. Elles attaquaient bientôt la table, poussée contre elles. Les bois éclatèrent, la chambre incendiait rougeoiyait comme une véritable fournaise.

Jeanne épouvantée maintenant de son acte de folie, à demi asphyxiée, frappa désespérément sur la porte, dans l'espoir de l'enfoncer.

L'instinct de la conservation, toujours puissant aux minutes suprêmes, décapitait ses forces.

Elle entendit les panneaux gémir, craquer sous ses heurts redoublés, elle prit son élan, se rua des épaules contre l'huis résistant.

HEURI GERMAIN.  
(La suite à demain.)

## Feuilleton du Petit Provençal du 6 Novembre

— 93 —

### CRUELLE ERREUR

DEUXIEME PARTIE

L'appareil descendait très vite, perpendiculairement, pointant de l'avant.  
Il y eut des cris d'effroi, des exclamations de pitié, puis une immense clameur de soulagement.  
A vingt mètres du sol, au-dessus de la vaste prairie occupé la veille par l'inspecteur Pardieu et de M. Alexis, après leur immersion forcée, l'aéroplane se redressa tout à coup, descendit en vol plané, toucha doucement la terre.  
L'aviateur sauta lestement sur le sol, pria les curieux de lui laisser un peu de place et d'air. Puis il examina minutieusement, une à une, les pièces de commande de son gouvernail.  
— Peut-on trouver un mécanicien dans les environs ? demanda-t-il à la cantonade.  
Reproduction autorisée seulement pour les journaux ayant traité avec la Société des Gens de Lettres.

— Oui, oui, repartit aussitôt un propriétaire voisin, j'en connais un tout près d'ici, dans la grande rue de Saint-Maur.  
— Voulez-vous m'y conduire ?  
— Bien volontiers.  
L'aviateur se tourna vers les assistants.  
— Deux hommes de bonne volonté pour monter la garde auprès de mon oiseau ? Je payerai largement.  
— Cinq ou six jeunes gens s'offrirent. L'aviateur en choisit deux, leur fit ses recommandations, et suivit l'obligé propriétaire qui devait le conduire chez le mécanicien indiqué.  
Il resta près de son aéroplane, et lui montra la réparation à effectuer.  
— Faut compter quatre heures pour ce travail-là, déclara le mécanicien.  
— Bon, acquiesça l'aviateur, j'irai déjeuner pendant ce temps-là.  
Il l'emmena près de son aéroplane, et lui montra la réparation à effectuer.  
— Faut compter quatre heures pour ce travail-là, déclara le mécanicien.  
— Bon, acquiesça l'aviateur, j'irai déjeuner pendant ce temps-là.  
Il l'emmena près de son aéroplane, et lui montra la réparation à effectuer.  
— Faut compter quatre heures pour ce travail-là, déclara le mécanicien.  
— Bon, acquiesça l'aviateur, j'irai déjeuner pendant ce temps-là.

— Mais alors comment obtenir la paix universelle vers laquelle nous aspirons tous ? Je crois qu'en plus de la limitation des armements, il faudrait en venir carrément à la limitation de la population.  
De 1871 à 1906, la population de la France

— Mais alors comment obtenir la paix universelle vers laquelle nous aspirons tous ? Je crois qu'en plus de la limitation des armements, il faudrait en venir carrément à la limitation de la population.  
De 1871 à 1906, la population de la France

— Mais alors comment obtenir la paix universelle vers laquelle nous aspirons tous ? Je crois qu'en plus de la limitation des armements, il faudrait en venir carrément à la limitation de la population.  
De 1871 à 1906, la population de la France

— Mais alors comment obtenir la paix universelle vers laquelle nous aspirons tous ? Je crois qu'en plus de la limitation des armements, il faudrait en venir carrément à la limitation de la population.  
De 1871 à 1906, la population de la France



**Vous voulez réaliser une forte plus-value résultant de la hausse de la Rente après la Paix ?**  
Versez toutes vos disponibilités à l'EMPRUNT DE LA LIBERATION

**Nos devoirs après la guerre**  
M. Clemenceau, qui improvise son discours, invite le Parlement à envisager ses nouveaux devoirs d'après-guerre. Nous voulons, dit-il, la guerre pour la paix, paix de justice et de droit avec les garanties nécessaires. Quand à la guerre, nous ne la voulons pas, nous ne l'avons pas, nous ne la voulons pas, nous ne l'avons pas, nous ne la voulons pas. (Vifs applaudissements.)

**Les Pêches maritimes**  
UN PROJET DE LOI DE M. BOUSSON  
Paris, 5 Novembre.  
M. Bousson, commissaire à la Marine marchande, déposera cet après-midi sur le bureau de la Chambre, un projet de loi auquel les circonstances présentes donnent une importance particulière.

**Les Cartes d'Alimentation**  
Paris, 5 Novembre.  
Le ministère du Ravitaillement communique la note suivante :  
En vue du renouvellement général des cartes d'alimentation pour l'année 1919, les consommateurs qui n'ont pas encore obtenu leur carte, ou qui ont obtenu une carte provisoire, sont priés de se rendre à la mairie de leur commune, le plus tôt possible, pour faire leur déclaration individuelle.

**Chronique Locale**  
M. Lucien Saint, préfet des Bouches-du-Rhône, a été nommé préfet de la région 1<sup>re</sup> région, M. Eugène Pierre, maire de Marseille et M. Marius Dubois, secrétaire général de la Mairie, se sont rendus, hier, auprès du comte Napoléon, consul général d'Italie et l'ont très chaleureusement félicité à l'occasion de la récente et brillante victoire remportée par les troupes italiennes.

**Conseil municipal**  
LA SEANCE D'HIER  
La séance est ouverte, à 5 heures, sous la présidence de M. Pierre, maire. MM. Roux et Valentin sont élus secrétaires.

**LA SITUATION DE L'ALLEMAGNE**  
La panique financière  
Paris, 5 Novembre.  
Suivant des nouvelles de Bâle, le public s'est rué, hier lundi, dans les établissements de crédit de Francfort pour retirer ses dépôts.

**La Révolution en Autriche**  
Les troupes se mutinent  
Bâle, 5 Novembre.  
Suivant les journaux suisses, les troupes autrichiennes de garde à Reschach, à la frontière suisse, sont parties en abandonnant leur poste.

**Le jeune roi de Bulgarie aurait abdiqué**  
Paris, 5 Novembre.  
D'après le Times, le jeune roi de Bulgarie, Boris aurait abdiqué il y a quelques jours.

**Marseille et la Guerre**  
Morts au champ d'honneur  
Paris, 5 Novembre.  
Un nombre de nos compatriotes glorieusement tombés pour la défense de la Patrie, nous avons aujourd'hui à citer les noms de M. Creusevan Julien, caporal au 95<sup>e</sup> régiment d'infanterie, grièvement blessé à l'ennemi le 15 septembre 1918, à l'âge de 23 ans.

Commissaire de police de la 9<sup>e</sup> brigade mobile. De M. Jean Malot, soldat au 1<sup>er</sup> bataillon de chasseurs alpins, décoré de la Croix de guerre, mort pour la Patrie, à l'âge de 33 ans.

**Victoire générale des Alliés**  
sur tous les fronts de l'Escant à la Meuse  
Communique officiel  
Paris, 5 Novembre.  
Le gouvernement fait, à 23 heures, le communiqué officiel suivant :

**Chronique Locale**  
M. Lucien Saint, préfet des Bouches-du-Rhône, a été nommé préfet de la région 1<sup>re</sup> région, M. Eugène Pierre, maire de Marseille et M. Marius Dubois, secrétaire général de la Mairie, se sont rendus, hier, auprès du comte Napoléon, consul général d'Italie et l'ont très chaleureusement félicité à l'occasion de la récente et brillante victoire remportée par les troupes italiennes.

**Conseil municipal**  
LA SEANCE D'HIER  
La séance est ouverte, à 5 heures, sous la présidence de M. Pierre, maire. MM. Roux et Valentin sont élus secrétaires.

**LA SITUATION DE L'ALLEMAGNE**  
La panique financière  
Paris, 5 Novembre.  
Suivant des nouvelles de Bâle, le public s'est rué, hier lundi, dans les établissements de crédit de Francfort pour retirer ses dépôts.

**La Révolution en Autriche**  
Les troupes se mutinent  
Bâle, 5 Novembre.  
Suivant les journaux suisses, les troupes autrichiennes de garde à Reschach, à la frontière suisse, sont parties en abandonnant leur poste.

**Le jeune roi de Bulgarie aurait abdiqué**  
Paris, 5 Novembre.  
D'après le Times, le jeune roi de Bulgarie, Boris aurait abdiqué il y a quelques jours.

**Marseille et la Guerre**  
Morts au champ d'honneur  
Paris, 5 Novembre.  
Un nombre de nos compatriotes glorieusement tombés pour la défense de la Patrie, nous avons aujourd'hui à citer les noms de M. Creusevan Julien, caporal au 95<sup>e</sup> régiment d'infanterie, grièvement blessé à l'ennemi le 15 septembre 1918, à l'âge de 23 ans.

Commissaire de police de la 9<sup>e</sup> brigade mobile. De M. Jean Malot, soldat au 1<sup>er</sup> bataillon de chasseurs alpins, décoré de la Croix de guerre, mort pour la Patrie, à l'âge de 33 ans.

**Victoire générale des Alliés**  
sur tous les fronts de l'Escant à la Meuse  
Communique officiel  
Paris, 5 Novembre.  
Le gouvernement fait, à 23 heures, le communiqué officiel suivant :

**Chronique Locale**  
M. Lucien Saint, préfet des Bouches-du-Rhône, a été nommé préfet de la région 1<sup>re</sup> région, M. Eugène Pierre, maire de Marseille et M. Marius Dubois, secrétaire général de la Mairie, se sont rendus, hier, auprès du comte Napoléon, consul général d'Italie et l'ont très chaleureusement félicité à l'occasion de la récente et brillante victoire remportée par les troupes italiennes.

**Conseil municipal**  
LA SEANCE D'HIER  
La séance est ouverte, à 5 heures, sous la présidence de M. Pierre, maire. MM. Roux et Valentin sont élus secrétaires.

**LA SITUATION DE L'ALLEMAGNE**  
La panique financière  
Paris, 5 Novembre.  
Suivant des nouvelles de Bâle, le public s'est rué, hier lundi, dans les établissements de crédit de Francfort pour retirer ses dépôts.

**La Révolution en Autriche**  
Les troupes se mutinent  
Bâle, 5 Novembre.  
Suivant les journaux suisses, les troupes autrichiennes de garde à Reschach, à la frontière suisse, sont parties en abandonnant leur poste.

**Le jeune roi de Bulgarie aurait abdiqué**  
Paris, 5 Novembre.  
D'après le Times, le jeune roi de Bulgarie, Boris aurait abdiqué il y a quelques jours.

**Marseille et la Guerre**  
Morts au champ d'honneur  
Paris, 5 Novembre.  
Un nombre de nos compatriotes glorieusement tombés pour la défense de la Patrie, nous avons aujourd'hui à citer les noms de M. Creusevan Julien, caporal au 95<sup>e</sup> régiment d'infanterie, grièvement blessé à l'ennemi le 15 septembre 1918, à l'âge de 23 ans.

Commissaire de police de la 9<sup>e</sup> brigade mobile. De M. Jean Malot, soldat au 1<sup>er</sup> bataillon de chasseurs alpins, décoré de la Croix de guerre, mort pour la Patrie, à l'âge de 33 ans.

**Victoire générale des Alliés**  
sur tous les fronts de l'Escant à la Meuse  
Communique officiel  
Paris, 5 Novembre.  
Le gouvernement fait, à 23 heures, le communiqué officiel suivant :

**Chronique Locale**  
M. Lucien Saint, préfet des Bouches-du-Rhône, a été nommé préfet de la région 1<sup>re</sup> région, M. Eugène Pierre, maire de Marseille et M. Marius Dubois, secrétaire général de la Mairie, se sont rendus, hier, auprès du comte Napoléon, consul général d'Italie et l'ont très chaleureusement félicité à l'occasion de la récente et brillante victoire remportée par les troupes italiennes.

**Conseil municipal**  
LA SEANCE D'HIER  
La séance est ouverte, à 5 heures, sous la présidence de M. Pierre, maire. MM. Roux et Valentin sont élus secrétaires.

**LA SITUATION DE L'ALLEMAGNE**  
La panique financière  
Paris, 5 Novembre.  
Suivant des nouvelles de Bâle, le public s'est rué, hier lundi, dans les établissements de crédit de Francfort pour retirer ses dépôts.

**La Révolution en Autriche**  
Les troupes se mutinent  
Bâle, 5 Novembre.  
Suivant les journaux suisses, les troupes autrichiennes de garde à Reschach, à la frontière suisse, sont parties en abandonnant leur poste.

**Le jeune roi de Bulgarie aurait abdiqué**  
Paris, 5 Novembre.  
D'après le Times, le jeune roi de Bulgarie, Boris aurait abdiqué il y a quelques jours.

**Marseille et la Guerre**  
Morts au champ d'honneur  
Paris, 5 Novembre.  
Un nombre de nos compatriotes glorieusement tombés pour la défense de la Patrie, nous avons aujourd'hui à citer les noms de M. Creusevan Julien, caporal au 95<sup>e</sup> régiment d'infanterie, grièvement blessé à l'ennemi le 15 septembre 1918, à l'âge de 23 ans.

Commissaire de police de la 9<sup>e</sup> brigade mobile. De M. Jean Malot, soldat au 1<sup>er</sup> bataillon de chasseurs alpins, décoré de la Croix de guerre, mort pour la Patrie, à l'âge de 33 ans.

**Victoire générale des Alliés**  
sur tous les fronts de l'Escant à la Meuse  
Communique officiel  
Paris, 5 Novembre.  
Le gouvernement fait, à 23 heures, le communiqué officiel suivant :

**Chronique Locale**  
M. Lucien Saint, préfet des Bouches-du-Rhône, a été nommé préfet de la région 1<sup>re</sup> région, M. Eugène Pierre, maire de Marseille et M. Marius Dubois, secrétaire général de la Mairie, se sont rendus, hier, auprès du comte Napoléon, consul général d'Italie et l'ont très chaleureusement félicité à l'occasion de la récente et brillante victoire remportée par les troupes italiennes.

**Conseil municipal**  
LA SEANCE D'HIER  
La séance est ouverte, à 5 heures, sous la présidence de M. Pierre, maire. MM. Roux et Valentin sont élus secrétaires.

**LA SITUATION DE L'ALLEMAGNE**  
La panique financière  
Paris, 5 Novembre.  
Suivant des nouvelles de Bâle, le public s'est rué, hier lundi, dans les établissements de crédit de Francfort pour retirer ses dépôts.

**La Révolution en Autriche**  
Les troupes se mutinent  
Bâle, 5 Novembre.  
Suivant les journaux suisses, les troupes autrichiennes de garde à Reschach, à la frontière suisse, sont parties en abandonnant leur poste.

**Le jeune roi de Bulgarie aurait abdiqué**  
Paris, 5 Novembre.  
D'après le Times, le jeune roi de Bulgarie, Boris aurait abdiqué il y a quelques jours.

**Marseille et la Guerre**  
Morts au champ d'honneur  
Paris, 5 Novembre.  
Un nombre de nos compatriotes glorieusement tombés pour la défense de la Patrie, nous avons aujourd'hui à citer les noms de M. Creusevan Julien, caporal au 95<sup>e</sup> régiment d'infanterie, grièvement blessé à l'ennemi le 15 septembre 1918, à l'âge de 23 ans.

**LES TIRAGES FINANCIERS**  
VILLE DE PARIS 3 % 1912. — Le numéro 417.914 gagne 100.000 francs.  
VILLE DE PARIS 4 % 1875. — Le numéro 90.952 gagne 100.000 francs.  
VILLE DE PARIS 4 % 1875. — Le numéro 90.952 gagne 100.000 francs.

**REMERCIEMENTS ET AVIS DE MESSE**  
M<sup>me</sup> veuve Hilariou Aubert et ses fils, profondément touchés des marques de sympathie qui leur ont été adressées à l'occasion du décès de M. Hilariou Aubert, remercient bien sincèrement leurs parents, amis et connaissances de la messe de sortie de deuil qui sera célébrée le vendredi, 8 courant, à 10 heures du matin, en la paroisse de Saint-Sauveur, à Manosque.

**AVIS DE DECES**  
(Marselle-Alais-La Grand'Combe, Gard)  
M. Crispin Cyprien, retraité du P.-L.-M., et sa famille ont le douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils ont éprouvée de leur fils bien-aimé Paul-Edmond, âgé de 23 ans, décédé le 3 novembre 1918, à 10 heures du matin, en la paroisse de Saint-Sauveur, à Manosque.

**LES ITALIENS OCCUPENT FIUME**  
et les lies de l'Adriatique  
Rome, 5 Novembre.  
Le bureau du chef d'état-major de la Marine vient de publier le communiqué suivant :  
Hier, pendant que les contingents de l'armée de terre et un bataillon de la marine

**LES ITALIENS OCCUPENT FIUME**  
et les lies de l'Adriatique  
Rome, 5 Novembre.  
Le bureau du chef d'état-major de la Marine vient de publier le communiqué suivant :  
Hier, pendant que les contingents de l'armée de terre et un bataillon de la marine

**LES ITALIENS OCCUPENT FIUME**  
et les lies de l'Adriatique  
Rome, 5 Novembre.  
Le bureau du chef d'état-major de la Marine vient de publier le communiqué suivant :  
Hier, pendant que les contingents de l'armée de terre et un bataillon de la marine

**LES ITALIENS OCCUPENT FIUME**  
et les lies de l'Adriatique  
Rome, 5 Novembre.  
Le bureau du chef d'état-major de la Marine vient de publier le communiqué suivant :  
Hier, pendant que les contingents de l'armée de terre et un bataillon de la marine

**LES ITALIENS OCCUPENT FIUME**  
et les lies de l'Adriatique  
Rome, 5 Novembre.  
Le bureau du chef d'état-major de la Marine vient de publier le communiqué suivant :  
Hier, pendant que les contingents de l'armée de terre et un bataillon de la marine